

GROUPE

sogaris
Délivrer
la ville durable

CHARTRE DES ENGAGEMENTS RSE

Fournisseurs et prestataires

Septembre 2026

Acteur majeur de la logistique urbaine dans le Grand Paris, Sogaris agit au service de l'intérêt général avec un engagement fort envers l'ensemble de ses parties prenantes.

Cela se matérialise depuis 2025 à travers son statut de Société à Mission, portant comme raison d'être :

« Pour que son cœur continue de battre harmonieusement, nous prenons soin de la ville et protégeons ses territoires :

Nous préservons son air et ses espaces, révélons ses usages et défendons ses intérêts. »

Pour faire vivre cette raison d'être, la société se donne pour mission de poursuivre, dans le cadre de son activité, les objectifs sociaux et environnementaux suivants :

- Décarboner les flux
- Porter un nouveau modèle de souveraineté économique des territoires par le déploiement d'un réseau de lieux
- Inventer, bâtir et gérer des lieux qui s'adaptent à la ville en transition
- Agir par la conviction, la coopération et la confiance
- Incarner une entreprise socialement engagée

Ces engagements se retrouvent sur toutes les activités de l'entreprise, et rayonnent à travers l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Par cette chartre, Sogaris formalise ses engagements et attentes en matière de pratiques RSE dans le cadre de sa relation avec ses fournisseurs et prestataires.

Les engagements de Sogaris reposent sur des piliers complémentaires, qui structurent son action et orientent ses attentes vis-à-vis de ses fournisseurs et prestataires :



Environnement

Dans un contexte de transition écologique, Sogaris place la préservation de l'environnement au cœur de ses activités. Elle s'attache à :

- Réduire l'empreinte environnementale de ses opérations, notamment en matière de consommation d'énergie et d'émissions de Gaz à Effet de Serre
- Contribuer à la décarbonation des flux logistiques

- Préserver et développer la biodiversité
- Promouvoir des bâtiments sobres, durables et performants
- Optimiser la gestion des ressources naturelles et limiter les déchets

Sogaris inscrit ainsi son développement dans une logique de responsabilité environnementale et de contribution aux objectifs climatiques.



Social et Sociétal

Sogaris s'engage à promouvoir un environnement de travail inclusif, équitable et respectueux des droits fondamentaux. À ce titre, l'entreprise veille notamment à :

- Garantir le respect des droits humains et du citoyen
- Garantir l'égalité de traitement, prévenir toute forme de discrimination et promouvoir la diversité et l'inclusion
- Développer les compétences de ses collaborateurs et accompagner leur évolution professionnelle

- Assurer la santé et la sécurité des salariés sur leur lieu de travail
- Encourager un dialogue social constructif et de qualité
- Veiller à des pratiques de sous-traitance responsables et conformes aux exigences éthiques et réglementaires

Ces engagements traduisent la volonté de Sogaris de contribuer activement à la cohésion sociale et au bien-être de ses collaborateurs et ceux de sa chaîne de valeur, en amont et en aval.



Gouvernance

Sogaris met en œuvre des principes de gouvernance fondés sur l'éthique, la transparence et la responsabilité. L'entreprise veille notamment à :

- Garantir des processus décisionnels transparents, impartiaux et efficaces
- Assurer la traçabilité et la responsabilité dans la prise de décision
- Prévenir les risques de corruption, de fraude et de manquements déontologiques

- Mettre à disposition des dispositifs d'alerte permettant de signaler les comportements non conformes
- Respecter la confidentialité et la protection des données à caractère personnel

Ces engagements contribuent à renforcer la confiance des parties prenantes et à sécuriser les activités.

Dans le cadre de leurs relations d'affaires, Sogaris s'engage auprès de ses fournisseurs et prestataires, ainsi que de leurs sous-traitants à :

- Favoriser des pratiques commerciales loyales, garantir une concurrence saine et s'interdire toute manœuvre visant à fausser les relations d'affaires ou à obtenir un avantage indu
- Respecter les principes d'égalité de traitement, de transparence et d'indépendance
- Encourager des pratiques responsables, en intégrant des critères sociaux et environnementaux dans les processus d'achat
- Fournir toutes les informations nécessaires à la bonne exécution du marché ou de la prestation
- Développer des relations fondées sur la confiance, le respect mutuel et l'équilibre des engagements, dans une logique de partenariat durable entre les parties
- Entretenir un dialogue ouvert et constructif, favoriser la résolution amiable des différends et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue
- Protéger la confidentialité des informations échangées et veiller à un usage responsable des données, notamment sensibles ou stratégiques
- Identifier, déclarer et gérer toute situation de conflit d'intérêts susceptible d'altérer l'objectivité ou l'indépendance des décisions
- Garantir un traitement impartial et diligent des alertes émises, via le dispositif de signalement en place

Les fournisseurs et prestataires de Sogaris, ainsi que leurs sous-traitants, s'engagent à :



Environnement

- Préserver les ressources naturelles et assurer une gestion responsable des déchets liés à leurs activités
- Minimiser l'impact environnemental de leur fonctionnement interne et de leurs activités, y compris leurs émissions de Gaz à Effet de Serre
- Concevoir, le cas échéant, des produits numériques responsables répondant notamment aux enjeux de sobriété numérique



Social et Sociétal

- Respecter la législation en vigueur en matière de droit du travail et gestion des ressources humaines, notamment en ce qui concerne les conditions de travail, les horaires de travail, la rémunération équitable, les congés, ainsi que la liberté d'association et les droits collectifs des salariés
- Prévenir toute forme de discrimination
- Favoriser l'insertion sociale par l'emploi
- Promouvoir le développement des compétences des collaborateurs
- Veiller au respect des normes en matière de santé et de sécurité au travail
- Lutter contre le travail illégal
- Être transparent sur leur chaîne de sous-traitance et soumettre à l'autorisation de Sogaris tout recours à la sous-traitance pour les prestations confiées, quel que soit le rang dans la chaîne



Gouvernance

- Anticiper et prévenir les risques éthiques et déontologiques, tels que la corruption, le trafic d'influence, le blanchiment d'argent, dans la conformité des lois en vigueur
- Prévenir et déclarer les conflits d'intérêts avec des collaborateurs du groupe Sogaris
- S'interdire d'offrir ou de solliciter des invitations ou des cadeaux auprès de collaborateurs de Sogaris, la politique du Groupe en la matière étant encadrée par une charte éthique stricte
- Informer leur personnel sur l'existence d'un dispositif d'alerte accessible à ce lien, mis en place par Sogaris et leur permettant de signaler toute atteinte déontologique ou manquement à la législation en vigueur
- Le cas échéant, mettre en œuvre des mesures de sécurité adaptées pour protéger les systèmes d'information et les données
- Assurer le respect de la réglementation en matière de protection des données personnelles (RGPD)